



BAREME DES HONORAIRES AU 01/02/2022
TRANSACTION /LOCATION / GESTION

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES TTC*	
TRANSACTION	MODALITES Honoraires TTC	A LA CHARGE DE
De 0 à 35 000€	2 000 €	Vendeur
De 35 001€ à 85 000€	5 000 €	Vendeur
De 85 001€ à 130 000€	6 %	Vendeur
130 001€ à 180 000€	5,5 %	Vendeur
180 001€ à 350 000€	5 %	Vendeur
A partir de 350 000€	4 %	Vendeur

*sauf stipulations contraires prévues au mandat

Commercialisation d'appartements neufs 5% HT sur le prix de vente TTC à la charge du vendeur (promoteur).

➤ Estimations offertes

LOCATION	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
➔ Locaux d'habitations nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)		
➤ GARAGE/PARKING		
	100 €	- bailleur
	100 €	- locataire
➤ MAISONS & APPARTEMENTS		
- entremise et négociation (hors mandat de gestion)	100 €	- bailleur
- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail (*)	8 € du m ²	- bailleur
	8 € du m ²	- locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	3 € du m ²	- bailleur
	3 € du m ²	- locataire
➤ GERANCE LOCATIVE		
- gestion mensuel : Maisons – Appartement	8% HT du montant du loyer mensuel HC	charge bailleur
LOCATION SAISONNIERE		
➤ Maison /Appartement/ Marina		
	15% TTC	- mandant
Frais de commercialisation	15% TTC	- locataire
➤ GARAGE		
	17.50 €	- mandant
	17.50 €	- locataire
FRAIS DE DOSSIER	20 € TTC	- locataire

* TVA au taux en vigueur de 20%